

## Amplitude 2015

« Être la référence mondiale des grands vins, nés d'une viticulture durable »

### Préalable

---

#### La filière viticole de Bourgogne dans son territoire

La Bourgogne viticole bénéficie d'une situation privilégiée et reconnue au plan international : longue histoire, territoire équilibré et préservé, diversité des terroirs et des appellations, multiplicité et qualité des entreprises et des vins, diversité et cohérence des pratiques viticoles et œnologiques.

Cette situation privilégiée s'appuie sur :

- une relation de filière très forte entre la viticulture et le négoce.
- la valorisation de deux cépages principaux, mondialement reconnus, le Chardonnay et le Pinot noir, qui font la qualité des vins de Bourgogne.
- un ancrage très fort sur le territoire Bourgogne sur le plan paysager, économique, environnemental et social.

### Déclaration

---

#### Le développement durable et la stratégie Amplitude 2015

Pour préserver ce patrimoine et ce modèle bourguignon unique, ainsi que pour poursuivre le développement de son économie au plan national et international, l'interprofession des Vins de Bourgogne a adopté fin 2010 le plan « Bourgogne Amplitude 2015 ». L'ambition affichée pour la Bourgogne est d'être la « référence mondiale des grands vins nés d'une viticulture durable ».

Cette démarche « de développement durable » répond à trois enjeux majeurs :

- **Préserver le territoire, la qualité de ses milieux naturels, ses ressources, son cadre de vie**
- **Assurer à la fois une qualité des vins irréprochable**
- **Assurer la pérennité économique de la filière et des acteurs de la filière**

Cette démarche est stratégique parce qu'elle vise à

- assurer la pérennité de la filière et donc celle de ses entreprises en améliorant la situation économique de tous les acteurs,
- développer la confiance des habitants en préservant le patrimoine naturel de la Région,
- garantir la confiance des consommateurs en assurant une qualité irréprochable des produits,
- conforter l'ancrage de la filière dans son territoire en développant la coopération entre les acteurs et le partage de l'intérêt général.

Cette stratégie est pertinente.

L'interprofession a une vision globale de l'ensemble de la filière et de l'économie de la Vigne et du Vin. Sa stratégie aborde de manière globale et systémique tous les enjeux de la filière : économique, commercial, social, environnemental, territorial. Elle prend en compte l'histoire et la spécificité du territoire. Elle cherche à répondre aux attentes des consommateurs, en France et dans tous les pays du monde.

Cette stratégie est ambitieuse.

Elle veut faire de la Bourgogne un vignoble de référence, au niveau international, tant sur la qualité des produits, que sur les pratiques sociales et environnementales mises en œuvre. Elle se donne sur ces différents domaines des objectifs ambitieux.

Cette stratégie est réaliste.

Elle prend en compte la complexité du territoire et de la filière, la diversité des acteurs et des situations. Elle part de la situation actuelle de la filière qu'elle inscrit dans une démarche collective et progressive d'amélioration continue. Elle comprend enfin la mise en œuvre de structures et systèmes de management (Pôle de Compétences sur la Vigne et le Vin, gouvernance de la filière...) lui permettant d'atteindre ses objectifs.

## **1- La démarche adoptée par l'interprofession**

La démarche adoptée s'est structurée autour de deux éléments clefs :

- L'implication forte de toutes les parties prenantes de la filière et du territoire
- La réalisation, avec l'aide d'un cabinet indépendant spécialisé, d'un diagnostic développement durable de la filière, étape préalable à l'élaboration du plan d'action de la filière.

**A. Le diagnostic développement durable** a été réalisé principalement à partir d'entretiens (octobre 2011 à mars 2012) avec des professionnels de la filière (viticulteurs, négociants) mais également des partenaires économiques (fournisseurs, logistique, banques...), des acteurs de la société civile (association de consommateurs, associations environnementales, ...), des organisations agricoles (Chambres d'Agriculture, SAFER, SEDARB...), des établissements d'enseignement et de recherche (lycée agricole, CFPPA, Université de la Vigne et du Vin, IFV...), des collectivités territoriales (Conseil Régional, Conseil Général, Communes), des pouvoirs publics (DREAL, DIRECCTE, DRAAF...).

Environ 90 organisations ont été rencontrées.

Le diagnostic a porté sur l'ensemble des champs de responsabilité de la filière : préservation de l'environnement, engagement social, implication territoriale, qualité des produits, pérennité économique de la filière et des entreprises, gouvernance de la filière. Ce diagnostic a permis d'identifier les forces et faiblesses de la filière sur ses différents champs de responsabilité ainsi que de nombreuses suggestions permettant d'améliorer la performance sociale et environnementale de la filière.

**Un séminaire de 2 jours**, associant plus de 70 personnes, professionnels de la filière et représentants d'organisations de la filière et du territoire, a permis de partager les conclusions du diagnostic et de lister les premières priorités. A partir de ces conclusions, les participants ont contribué à l'élaboration d'un plan d'action pour la filière.

Cette démarche a été complétée par une approche plus quantitative sur la base de collecte des indicateurs existants.

L'ensemble a ainsi permis d'élaborer un document de synthèse comprenant le diagnostic développement durable de la filière, les axes d'amélioration, les priorités et le planning de mise en œuvre, les indicateurs de pilotage.

## **B. L'originalité de la démarche de la filière des vins de Bourgogne**

L'originalité et la force du projet bourguignon résident dans les trois particularités suivantes :

- a) une approche systémique, globale, intégrant l'ensemble des enjeux sociaux et environnementaux de son activité, la qualité des produits, la pérennité économique, le lien avec le territoire.
- b) une démarche participative, associant toutes des parties prenantes de la filière et du territoire, jusque dans la gouvernance de la filière.
- c) un plan de mise en œuvre d'une bonne gouvernance, à la hauteur de l'ambition de l'interprofession (une organisation et une structure de pilotage, des indicateurs clefs, un dialogue avec les parties prenantes).

## **C. Les principales conclusions du diagnostic développement durable de la filière**

La filière se développe sur un territoire équilibré et préservé, soucieux de la préservation de ses terroirs, porteur d'une longue tradition, propice à une démarche de développement durable. La réputation de la marque « Bourgogne » est déjà porteuse de valeurs cohérentes avec le développement durable.

La démarche Amplitude 2015 illustre la vision stratégique et l'ambition de la profession. La profession peut s'appuyer sur une interprofession engagée, ambitieuse, structurée, lieu de concertation, et sur les compétences des différentes organisations intervenant auprès de la filière.

Economiquement, la filière viti-vinicole bourguignonne est globalement solide.

Elle s'est engagée depuis longtemps sur la voie du développement durable ; en témoignent la réduction sensible de l'usage des intrants et l'évolution des pratiques vitivinicoles, le traitement des effluents, la mise en œuvre d'aires de lavage collectives, le projet de classement des Climats de Bourgogne à l'Unesco, l'amélioration de la qualité des produits, les initiatives locales comme « Paysages de Corton » ainsi que nombre d'initiatives individuelles...

Toutefois, le diagnostic a permis aussi d'identifier un ensemble d'axes de progrès : amélioration des pratiques vitivinicoles de la filière permettant de réduire les impacts environnementaux de la filière rétablissement de la situation économique d'un ensemble d'entreprises viticoles, nouvelles avancées de la qualité des produits, plus grande intégration de l'activité de la filière au développement du territoire...

Partant de ces constats et de ce diagnostic, un plan d'actions a été élaboré, pour améliorer la performance développement durable de la filière et pour répondre aux objectifs de la stratégie Amplitude 2015.

## 2- Les 7 axes du plan développement durable de la filière viti-vinicole bourguignonne

La filière des Vins de Bourgogne s'est donné des objectifs ambitieux en termes de préservation de l'environnement, du territoire et de la qualité des produits.

La filière considère que la qualité des produits ne peut être envisagée sans considérer également la préservation de l'environnement et la santé des consommateurs, des riverains et des professionnels, sans prendre en compte les besoins de compétences des professionnels, sans anticiper les implications économiques des pratiques viticoles mises en œuvre.

Ainsi, sept axes principaux ont été définis pour améliorer la performance développement durable de la filière et pour répondre aux objectifs de la stratégie Amplitude 2015.

Trois premiers axes répondent aux enjeux clefs de la filière :

- **Préserver le territoire**, ses milieux naturels, ses ressources, son cadre de vie
- **Assurer une qualité des vins irréprochable**
- **Garantir la pérennité économique** de la filière et des acteurs de la filière

Ces trois axes ont été complétés par quatre autres axes :

- **Engagement social** : la filière est fortement mobilisatrice et créatrice d'emplois. La performance économique et environnementale ne peut être atteinte sans le souci de la formation, de l'accompagnement et du respect des femmes et des hommes qui y travaillent.
- **Développement sociétal et territorial** : la filière développe son activité sur le territoire de Bourgogne en liaison avec son environnement économique, scientifique et social. La filière a besoin du territoire pour assurer son développement ; en même temps, elle contribue au développement durable du territoire bourguignon.
- **Mise en œuvre d'un « maillage » de compétences sur la Vigne et le Vin** : la filière s'est donné des objectifs ambitieux en termes de qualité de ses vins et de performance environnementale. La mise en œuvre d'un tel maillage de compétences techniques scientifiques et culturelles en structure de coordination des ressources existantes est un puissant levier d'amélioration de la performance de la filière mais également en termes de rayonnement international.
- **Gouvernance de la stratégie de développement durable « Amplitude 2015 »** : les objectifs de la stratégie Amplitude 2015 ne seront atteints qu'avec la mise en œuvre d'un dispositif de pilotage en cohérence avec l'ambition de la filière.

Les 7 axes constituent ainsi une démarche globale, systémique, cohérente, pour répondre aux enjeux de développement durable de la stratégie Amplitude 2015 de la filière des Vins de Bourgogne.

### **a) Mise en œuvre de pratiques viti-vinicoles respectueuses de l'environnement**

La préservation de l'environnement est une approche globale. Elle concerne bien sûr

- la gestion des intrants et les impacts sur les sols et sur l'eau
- la préservation de la biodiversité
- la problématique majeure de l'énergie

- la préservation des ressources
- la gestion des déchets.

Tous ces impacts environnementaux sont intégrés dans la démarche environnementale de la filière.

La filière est marquée par la très forte diversité des situations des professionnels. Pour répondre à l'objectif global de développement durable de la filière, les itinéraires vitivinicoles doivent être adaptés pour prendre en compte cette diversité. Ils doivent intégrer la dimension temps et ainsi permettre une amélioration continue et sans risque pour les professionnels.

Pour accompagner cette évolution des pratiques viticoles, la filière met en œuvre des programmes de R&D, des dispositifs d'accompagnement et de formation, des démarches de partage d'expérience. Elle associe l'ensemble des partenaires de la filière : œnologues, pépiniéristes, fournisseurs, chambres consulaires, instituts techniques et scientifiques...

*Principaux indicateurs représentatifs possibles : utilisation d'intrants, qualité des eaux, traitement des effluents et déchets, indice de biodiversité, bilan C, part d'entreprises certifiées dans une démarche reconnue.*

#### **b) Pérennité économique de la filière et des entreprises**

Malgré une situation économique globale de la filière plutôt satisfaisante, un nombre important d'entreprises de la filière sont dans des situations économiques difficiles. Aider ces entreprises à se repositionner pour assurer leur pérennité est un enjeu majeur de la stratégie Amplitude 2015.

Des méthodologies et outils d'analyse détaillée des situations, des outils d'aide à la décision seront mis à disposition de ces entreprises en difficulté pour les aider à bien comprendre les faiblesses auxquelles elles sont confrontées et à évoluer vers des modes de développement assurant leur pérennité.

La filière va également engager des réflexions visant à analyser les risques financiers des entreprises vitivinicoles dans le but de pouvoir les accompagner pour une meilleure gestion.

*Principaux indicateurs représentatifs possibles : coût de production par type de modes de conduite, taux d'exploitations en difficulté, marge, contrats viticulture-négoce, valorisation du foncier, modes de faire-valoir, types de structures juridiques.*

#### **c) Engagement social**

La performance sociale de la filière des vins de Bourgogne passe par la gestion de l'emploi, notamment l'emploi saisonnier, par la formation mais également par l'amélioration des conditions de travail (santé, sécurité, gestion du stress, solidarité...). L'attractivité du métier constitue également un enjeu important de la filière.

La filière engage une réflexion en relation avec les organismes concernés (formation, région, services de l'état, ...) pour améliorer ces différents points de la performance sociale. L'attractivité des métiers de la Vigne et du Vin, mal connue et aussi mal reconnue malgré les atouts dont elle dispose, (technicité, nature, produit plaisir, enjeu de société) fera l'objet d'une communication.

*Principaux indicateurs représentatifs possibles : nombre d'emplois de la filière, nombre d'emplois indirects, indice socio-économique, nombre de formations continues, diversité et insertion.*

#### **d) Développement sociétal et territorial**

Le développement de la filière des vins de Bourgogne est indissociable du développement de son territoire et de son environnement sociétal. Si la filière contribue au développement et aux enjeux sociétaux de son territoire, inversement, elle a besoin du territoire, de ses habitants, de ses entreprises, de ses services publics pour assurer son développement.

A cet effet, la filière intègre ces différents points dans son projet de développement : l'entretien des paysages, la lutte contre les pollutions visuelles, l'œnotourisme, l'amélioration de l'attractivité du métier pour développer des emplois locaux, la prise en compte de la pression immobilière.

La filière joue également un rôle significatif dans l'animation locale, via l'organisation de fêtes, de portes ouvertes...

Enfin, le rayonnement international lié à la qualité de ses vins et à ses domaines de compétences sur la Vigne et le Vin notamment dans les domaines de la prestation ou de la formation constitue un puissant facteur d'attractivité pour la Région.

*Principaux indicateurs représentatifs possibles : nombre d'emplois indirects, nombre de visiteurs « viticoles » extérieurs à la Bourgogne, nombre d'actions de coopération / d'évènements, part de la viticulture dans le PIB.*

#### **e) Qualité des produits**

La réputation de la Bourgogne tient pour beaucoup à la qualité de ses vins, héritage d'une culture, d'une histoire et de pratiques traditionnelles de longue date. Les vins de Bourgogne sont multiples et représentatifs d'une grande diversité, exprimant les spécificités des terroirs des 101 appellations et de leurs climats ainsi que les compétences des vignerons.

La qualité des vins de Bourgogne a fortement progressé ces dernières années et la filière a mis en place des dispositifs de contrôle (cahiers des charges AOC...), d'évaluation et d'accompagnement ; des initiatives privées ou locales ont également vu le jour (fondation Pinot, cahier des charges des caves coopératives...).

Pour autant, la filière souhaite poursuivre l'effort d'amélioration de la qualité de ses vins. A cet effet, les dispositifs existants seront optimisés : dispositifs de contrôle, accompagnement par les œnologues, développement des compétences des professionnels, choix du matériel végétal, dispositifs de formation, programmes de recherche...

*Principaux indicateurs représentatifs possibles : taux de contrôles, résultats des contrôles, taux de refus d'agrément, résultats SAQ, cartographies sanitaires des vins, taux d'accompagnement par un œnologue.*

#### **f) Maillage de compétences sur la vigne et le vin**

La filière des Vins de Bourgogne s'est donné pour objectif d'être la référence mondiale des grands vins, nés d'une viticulture durable. Cette ambition passe par la mise en œuvre de pratiques vitivinicoles répondant à ces objectifs de performance et adaptés aux situations particulières de chaque professionnel en Bourgogne.

Les métiers de la Vigne et du Vin, depuis le choix du matériel végétal et la plantation des vignes jusqu'à la mise en bouteille et la commercialisation, sont complexes et associent des compétences multiples. Ils nécessitent des travaux de recherche et développement pour répondre aux nouveaux enjeux de la filière (qualité, maladie, changement climatique...), ils obligent à des structures

d'accompagnement pour « emporter » l'ensemble des acteurs vers une haute performance développement durable.

La mise en œuvre d'un « Maillage de Compétences sur la Vigne et sur le Vin » est un puissant levier pour organiser, fédérer, coordonner les travaux de recherche et développement, pour animer le changement des pratiques professionnelles des acteurs de la filière, pour attirer les compétences nécessaires, mais aussi pour valoriser la filière et les produits au plan international.

La mise en œuvre de ce maillage est un puissant accélérateur pour l'amélioration des pratiques vitivinicoles. C'est également un formidable levier potentiel de notoriété et d'attractivité pour la filière et pour la région.

#### **g) Gouvernance de la stratégie Amplitude 2015**

La stratégie Amplitude 2015 est ambitieuse, les domaines d'action sont multiples, les parties prenantes de la démarche sont nombreuses et diverses.

Cette situation exige une gouvernance organisée et surtout une information/ communication pointue.

Une gouvernance exigeante de la stratégie Amplitude 2015 est nécessaire pour assurer le pilotage de la démarche, pour respecter les objectifs que l'interprofession s'est fixés.

La gouvernance de la stratégie Amplitude 2015 est constituée de plusieurs composants :

- Des structures et des comités de pilotage :
  - Le Comité Permanent, le bureau de liaison, le Conseil d'administration
  - La commission développement durable
  - Le comité régional développement durable, ouvert aux acteurs de la filière et du territoire
  - Des groupes de travail par projet
- Des processus et outils de pilotage : revues de projet, priorités et plannings, indicateurs clefs

L'intégration du développement durable est réalisée au sein de chacune des constituantes de la filière et d'organisations de l'interprofession

- Un plan d'information/sensibilisation/communication.

---

## **Conclusion**

Amplitude 2015 a fixé 7 orientations stratégiques pour satisfaire un objectif économique de montée en gamme pour l'ensemble des appellations.

Chacune de ses orientations portait « implicitement » la dimension viticulture durable sans autre précision.

Le travail de ces derniers mois a permis de préciser la réalité de l'affichage initial.

Le plan « Amplitude 2015 » est ainsi conforté d'un contenu Développement Durable qui donne tout son sens à la référence « née d'une viticulture durable ».